



**Procès-verbaux du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

**ORDRE DU JOUR**

- 01-0- Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 02-0- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 03-0- Adoption des prévisions budgétaires 2022
- 04-0 Période de questions pour les contribuables
- 05-0 Levée de la séance

**AVIS DE CONVOCATION**

Avis vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis est convoquée, par moi, Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale de ladite municipalité. Cette séance se tiendra le lundi 13 décembre 2021 à 19 h au Chalet des loisirs.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

- 01-0- Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 02-0- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 03-0- Adoption des prévisions budgétaires 2022
- 04-0 Période de questions pour les contribuables
- 05-0 Levée de la séance

Fait et donné à Saint-Félix d'Otis, ce 8<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

Pour la municipalité de Saint-Félix-d'Otis,

Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale

**1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h, après avoir constaté le quorum et confirmé que l'avis de convocation avait été signifié à tous les membres du conseil, monsieur le maire ouvre la séance extraordinaire.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

**3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**

Après lecture, il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les prévisions budgétaires 2022 prévoyant des revenus au montant de 2 475 792 \$ et des dépenses au montant de 2 475 792 \$ dans leur forme et teneur.

Le rapport explicatif des prévisions budgétaires 2022 sera envoyé avec le compte de taxes municipales.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CONTRIBUABLES**

Aucune question n'est posée

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Karl Routhier, appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. L'assemblée est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire

Hélène Gagnon, sec-très, et directrice générale

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 13 décembre 2021 au Chalet des loisirs à 19 h 30.

**QUORUM**

- Sont présents :
- Monsieur Pierre Deslauriers, maire
  - Monsieur Pierre Dufour, conseiller siège numéro 1
  - Madame Johanne Bergeron, conseillère siège numéro 2
  - Monsieur Karl Routhier, conseiller siège numéro 3
  - Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
  - Monsieur Martin Côté, conseiller numéro 5
  - Madame Andrée Bergeron, conseillère siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.

Assiste également à la séance, madame Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale.



Ordre du jour

N° de résolution  
ou annotation

Avis de convocation

Formules d'Affaires CCL (418) 889-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP

R-2021-12-236

R-2021-12-237

R-2021-12-238

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

### ORDRE DU JOUR

- 01-0- Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 02-0- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 03-0- Adoption du Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
- 04-0 Période de questions pour les contribuables
- 05-0 Levée de la séance

### AVIS DE CONVOCATION

Avis vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis est convoquée, par moi, Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale de ladite municipalité. Cette séance se tiendra le lundi 13 décembre 2021 À 19 h 30 au Chalet des loisirs.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

- 01-0- Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 02-0- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 03-0- Adoption du Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
- 04-0- Période de questions pour les contribuables
- 05-0 Levée de la séance

Fait et donné à Saint-Félix d'Otis, ce 8<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

Pour la municipalité de Saint-Félix-d'Otis,

Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale

### 1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, après avoir constaté le quorum et confirmé que l'avis de convocation avait été signifié à tous les membres du conseil, monsieur le maire ouvre la séance extraordinaire.

### 2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

### 3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Après lecture, il est proposé par madame la conseillère Andrée Bergeron, appuyée par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 dans sa forme et teneur.

Le Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 sera envoyé avec le compte de taxes municipales.

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CONTRIBUABLES

Aucune question n'est posée.

### 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. L'assemblée est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire

Hélène Gagnon, sec-très, et directrice générale